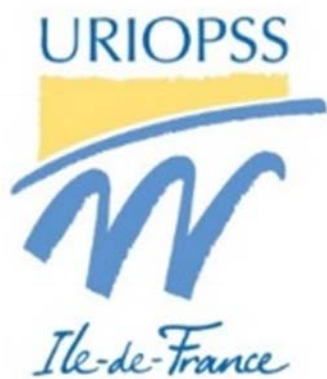


RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Unir les associations pour développer les Solidarités

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX

Association reconnue d'utilité publique - 16 rue des Terres au Curé - 75013 PARIS

Site : <http://www.uriopss-Ile-de-France.asso.fr> - E-mail : g.quercy@uriopss-Ile-de-France.asso.fr ☎ 01 44 93 27 01

TABLE DES MATIERES

L'URIOPSS en Ile-de-France	4
1. ADHERENTS EN ILE-DE-FRANCE	4
2. GOUVERNANCE	5
3. EQUIPE (AU 23 JUIN 2015)	6
L'URIOPSS en mouvement avec ses adhérents	7
1. LA REPRESENTATION DES ADHERENTS AUPRES DES INSTITUTIONS	7
<i>L'URIOPSS participe aux nombreuses instances de l'ARS</i>	7
<i>L'URIOPSS instaure un dialogue régulier avec la DRIHL</i>	9
<i>L'URIOPSS présente au comité stratégique d'élaboration du nouveau schéma de protection de l'enfance de Paris</i>	10
<i>L'URIOPSS intègre la délégation régionale Ile-de-France de l'UDES</i>	10
<i>L'URIOPSS porte la parole des acteurs de la santé et des solidarités au CESER</i>	10
<i>L'URIOPSS représente ses adhérents au MADIF et à la Chambre Régionale de l'ESS</i>	11
<i>L'URIOPSS Ile-de-France, membre du conseil des partenaires socio-économiques de la mission de préfiguration de la MGP</i>	12
<i>L'URIOPSS représente l'UNIOPSS au CNOSS</i>	12
2. LES GRANDES ACTIONS POLITIQUES DE L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE	13
<i>Appels à projets : l'URIOPSS Ile-de-France saisit les autorités franciliennes</i>	13
<i>Métropole du Grand Paris et réforme territoriale : L'URIOPSS Ile-de-France plaide pour les politiques de santé et de solidarité</i>	14
<i>Assises interrégionales du travail social : l'URIOPSS Ile-de-France demande une meilleure information politique et sociétale et apporte sa Contribution</i>	16
<i>Taxe transport : l'URIOPSS et la FNARS mobilisées ensemble</i>	16
<i>Surcoût francilien pour le secteur médico-social</i>	17
3. UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES POUVOIRS PUBLICS AU SERVICE DES ADHERENTS	18
<i>Rencontre le 3 février 2014 avec Claude Evin, Directeur Général de l'ARS</i>	18
<i>Rencontre le 11 février 2014 avec Jean Daubigny, Préfet de la Région Ile-de-France</i>	18
<i>Deux rencontres avec le Conseil Général de l'Essonne</i>	19
4. LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES RESEAUX ASSOCIATIFS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LES TERRITOIRES	21
<i>Signature d'une Convention avec RESO77</i>	21
<i>Rencontre avec IDEE93</i>	21
<i>Rencontre avec Audacité</i>	22
5. LES TRAVAUX DES COMMISSIONS REGIONALES	23
<i>Commission médico-sociale</i>	23
<i>Commission protection de l'enfance</i>	23

<i>Commission DRH</i>	24
<i>Commission DAF</i>	25
<i>Commission Santé mentale</i>	25
<i>Mise en place d'un groupe des « Responsables qualité »</i>	25
6. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2014	26
<i>Journée de rentrée</i>	26
<i>Matinale droit social du 25 juin 2014</i>	26
<i>Matinale Ressources Humaines du 3 décembre 2014</i>	27
<i>Matinale santé mentale interfédérale avec la Fehap, le 9 janvier 2014.</i>	28
<i>Une assemblée générale sous le signe du renouvellement</i>	28
<i>Appel à candidature coopération des acteurs de l'ESS franciliens : annonce des projets le 11 décembre 2014</i>	29
<i>Projet commun Chorum / UNIFAF/OETH/URIOPSS</i>	30
L'URIOPSS au service de ses adhérents	31
<i>La formation</i>	31
<i>L'accompagnement</i>	32
<i>Le service Droit social</i>	33
<i>Les projets co-financés</i>	34
<i>La communication et l'information au service des adhérents</i>	36
<i>Le club des partenaires</i>	39
<i>Glossaire</i>	41



Guillaume QUERCY
Directeur de l'URIOPSS Ile-de-France



Maryse LEPEE
Présidente de l'URIOPSS Ile-de-France

Les 1863 établissements et services adhérents de l'URIOPSS Ile-de-France dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, traversent des périodes de grands changements et de profondes incertitudes.

Bien sûr, malgré des contraintes de plus en plus massives, ils innovent toujours plus pour, à travers leurs projets associatifs et leurs projets de service ou d'établissement, améliorer sans cesse leurs réponses dans l'intérêt des personnes vulnérables.

Dans ce contexte, leur tête de réseau régionale se met en mouvement pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes qui se modifient. Elle renforce sa représentation politique auprès des pouvoirs publics et ce, dans tous les domaines. Elle initie une démarche de territorialisation de ses actions pour renforcer les liens dans le réseau des adhérents et bâtir ensemble de nouveaux projets.

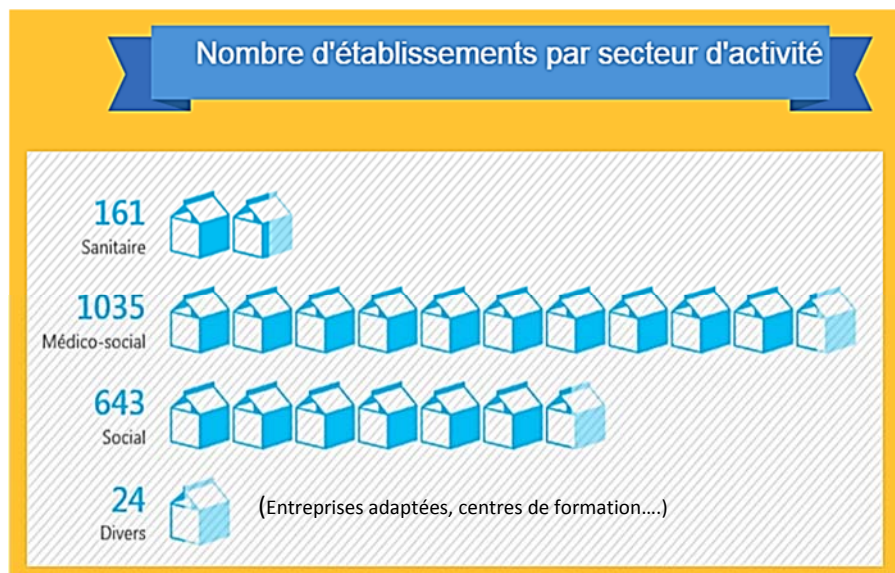
Le rapport d'activité 2014, riche de ces évolutions, illustre cette volonté de les représenter avec plus de force encore, et de les accompagner lorsqu'ils en ont besoin, conformément au plan stratégique adopté en 2013 et au plan d'action triennal 2014-2016 désormais engagé. Ce rapport démontre aussi notre volonté forte d'ouverture aux autres partenaires de notre secteur et au-delà, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire.

L'URIOPSS Ile-de-France se présente en 2015 sous un nouveau visage, avec de nouvelles ambitions pour les adhérents et les personnes vulnérables qu'ils soignent ou accompagnent chaque jour. Notre Union ne peut fonctionner qu'avec l'engagement de tous ses adhérents pour promouvoir les valeurs et le modèle économique du secteur privé non lucratif, chacun avec ses différences mais tous rassemblés par le souci du bien commun et de l'intérêt général.

Bonne lecture...

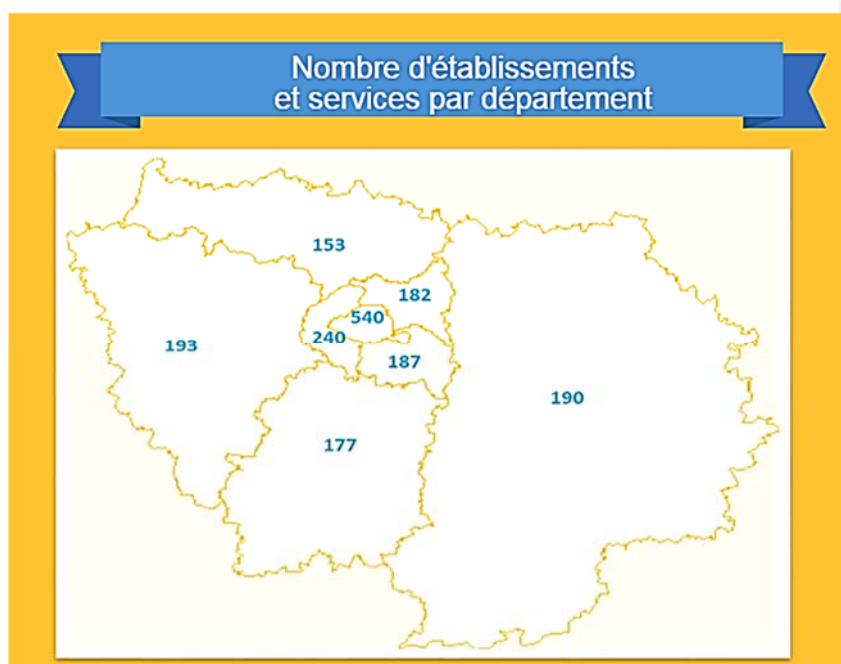
L'URIOPSS EN ILE-DE-FRANCE

1. ADHERENTS EN ILE-DE-FRANCE



L'URIOPSS représente et accompagne **1863 établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.**

L'URIOPSS est présente dans tous les territoires franciliens



2. GOUVERNANCE

L'URIOPSS Ile-de-France est une association reconnue d'utilité publique (RUP) gouvernée par un conseil d'administration élu par l'Assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel Thierry Président d'honneur de l'URIOPSS Ile-de-France, Inspecteur Général IGAS

LES MEMBRES DU BUREAU

▪ Maryse Lépée	Présidente, Personne qualifiée
▪ René Drivet	Vice-président, Personne qualifiée
▪ Pierre Marcenac	Trésorier, Personne qualifiée
▪ Brigitte Vigroux	Secrétaire, Directrice générale de la Société Philanthropique
▪ Gaël Escaffre	Trésorier adjoint, Directeur général adjoint de l'Association ESSOR

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▪ Josie Argast	Vice-présidente du Bureau de l'Entraide Universitaire
▪ Patricia Boquet	Directrice régionale APF d'Ile-de-France
▪ Michel Calmon	Directeur général de la Fondation Santé Service
▪ Isabelle David-Lairé	Directrice régionale Fondation d'Auteuil Ile-de-France Ouest
▪ Bruno De La Soudiere	Président UNA Ile-de-France et Vice-président UNA Paris
▪ Albert Du Roy	Personne qualifiée
▪ Hervé Du Souich	Président du Secours Catholique Région Ile-de-France
▪ Anne Fabrègue	Directrice générale Groupe Hospitalier Diaconesses Croix St-Simon
▪ Patrick Laporte	Président de COALLIA
▪ Alain Lecerf	Conseiller du Président de l'AREFO ARPAD
▪ Manuel Pelissie	Directeur général Institut Parmentier, IRTS Paris Ile-de-France
▪ Jean-Jacques Maire	Président Association Emilie de Rodât
▪ Jocelyn Meli	Directeur territorial ADAPT Paris Ile-de-France
▪ Francis Neher	Administrateur de l'Œuvre de Secours aux Enfants
▪ Serge Raguideau	Directeur général de l'AVVEJ
▪ Hélène Ripoli	Secrétaire adjointe du Conseil d'Administration URAPEI
▪ Martine Théaudière	Présidente de la FNARS Ile-de-France
▪ Fabienne Zellner	Directrice générale Sauvegarde de l'Adolescence Paris
▪ Gérard Zribi	Directeur général AFASER
▪ Ghyslaine Wanswanscappel	Directrice générale Les Amis de l'Atelier

3. EQUIPE (AU 23 JUIN 2015)

L'URIOPSS met au service de ses adhérents l'expertise reconnue d'une équipe salariée engagée.

▪ Guillaume Quercy	Directeur (arrivée le 15/12/2014)
▪ Myriam Blanc	Secrétaire générale (arrivée le 20/4/2015)
▪ Laurence Daraux (URIOPSS PACAC)	Conseillère technique Droit social, Droit associatif
▪ Rahamatou Dalli	Employée administrative
▪ Georgette Dezoret	Secrétaire Formation
▪ Michèle Estraillier	Conseillère technique Santé/Enfance
▪ Marie-Jeanne Ferreux	Conseillère technique Formation (arrivée le 14/5/2014)
▪ Caroline Grudzien	Stagiaire en géographie de la santé (arrivée le 2/03/2015)
▪ Cécile Guillard	Responsable Communication/Information
▪ Evelyne Hervé	Assistante
▪ Amal Khan	Employée administrative
▪ Anne Lepicard	Conseillère technique Personnes âgées/Personnes en situation de handicap
▪ Jean-Raphaël Loire	Conseiller technique Accompagnements / Territoires/Affaires européennes (arrivée le 14/5/2014)
▪ Sylvie Méricard	Assistante de direction
▪ Jennifer Nocandy	Chargée de mission Formation/Projets (contrat de professionnalisation) (arrivée le 6/10/2014)
▪ Françoise Oeustreicher	Assistante
▪ Sabine Esnault	Conseillère technique RH/Vie associative
▪ Kadiatou Yattassaye	Secrétaire Formation

L'équipe est renforcée par l'intervention de bénévoles expérimentés.

- Hubert Peurichard, conseiller sur les systèmes d'information en santé
- Didier Soubiron, chargé de la prospection de nouveaux adhérents

En 2015



*En 2015, l'URIOPSS
réorganisera son équipe en
pôles et fera évoluer plusieurs
métiers pour améliorer le
service aux adhérents.*

L'URIOPSS EN MOUVEMENT AVEC SES ADHERENTS

1. LA REPRESENTATION DES ADHERENTS AUPRES DES INSTITUTIONS

L'URIOPSS PARTICIPE AUX NOMBREUSES INSTANCES DE L'ARS

Deux objectifs :

- veiller à l'articulation des secteurs social, médico-social et sanitaire dans une dynamique de parcours et de territoires,
- dialoguer dans la concertation avec les acteurs associatifs.

Participation avec 5 autres fédérations aux 3 réunions organisées par l'ARS sur la **démarche de restructuration du secteur médico-social** les 30 avril, 30 juin et 3 décembre 2014. Au cours de ces réunions, l'ARS a consulté les fédérations sur son ciblage des structures à « risque de fragilité » et sur la méthode envisagée pour conduire cette démarche d'incitation à des coopérations ou rapprochements, à la transformation d'autorisations, à la rénovation de locaux. L'URIOPSS a particulièrement insisté sur la nécessité de concertation et de dialogue entre les services de l'ARS et les structures concernées.

Participation dans le champ de la santé, aux différents comités de pilotage, concernant notamment :

- le suivi de la mise en œuvre du schéma régional d'organisation des soins (SROS) et préparation de sa révision partielle,

- la démarche pluriannuelle de contractualisation : les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

En 2015



L'ARS a organisé 8 réunions départementales avec l'objectif de présenter la démarche de restructuration du secteur médico-social. L'URIOPSS Ile-de-France a été la seule fédération à se montrer présente aux côtés de ses adhérents à l'ensemble de ces réunions.

➤ CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

L'URIOPSS participe aux instances de la CRSA. Celles-ci ont d'ailleurs été renouvelées en septembre 2014, avec l'élection d'un nouveau président Jean-Pierre BURNIER et le renouvellement de la composition des instances de démocratie en santé.

L'URIOPSS reste membre de la commission médico-sociale et de la commission de l'organisation des soins. En outre la CRSA a créé en son sein des groupes régionaux de réflexion auxquels participent l'URIOPSS Ile-de-France :

- sur les inégalités de santé
- sur la santé mentale.

➤ **COMMISSION MEDICO-SOCIALE :
MARYSE LEPEE ELUE A
L'UNANIMITE A LA PRESIDENCE DE
LA COMMISSION MEDICO-SOCIALE
LE 3 OCTOBRE 2014.**

La feuille de route de la commission pour 2014-2015 est la suivante :

- démocratie en santé dans le secteur médico-social (bilan des réclamations, axes de réflexion sur les CVS),
- restructuration de l'offre médico-sociale,
- montée en charge des systèmes d'information,
- évaluation externe,
- allocation budgétaire,
- avancement des plans nationaux et retour sur les expérimentations.

L'URIOPSS a participé aux quatre réunions de l'année : la dernière de l'ancienne mandature le 5 mars 2014 et les 3 premières de la nouvelle mandature les 3 octobre, 17 octobre et 19 décembre 2014. Plusieurs prises de position ont émané de la commission notamment sur le PRIAC et sur les surcoûts franciliens.

En 2015

*Le rythme s'accélère avec
une participation active aux
travaux de révision du SROS et
au suivi de la restructuration.*

➤ **COMMISSION DE L'ORGANISATION
DES SOINS : PARTICIPATION AUX 10
REUNIONS DE L'ANNEE.**

Cette commission spécialisée est celle qui se réunit le plus souvent à l'ARS compte tenu des obligations légales relatives aux

avis à émettre pour la prise de décision par le directeur général de l'ARS, pour la mise en œuvre du projet régional de santé.

Au sein de cette commission, **l'URIOPSS représente ses adhérents du secteur sanitaire et veille à la prise en compte de l'accès aux soins et à la cohérence et l'articulation du parcours de santé, notamment social et médico-social.**

➤ **COMITE D'ORIENTATION
STRATEGIQUE DES SYSTEMES
D'INFORMATION DE SANTE
(COSSIS) : L'URIOPSS ILE-DE-
FRANCE ELUE VICE-PRESIDENTE**

Le développement des systèmes d'information en santé est un des leviers majeur d'amélioration de notre système de santé. Pour animer et construire un **système** d'information partagé en Ile-de-France, l'ARS a mis en place un Comité d'Orientation Stratégique des Systèmes d'Information de Santé (COSSIS).

Le rôle de ce comité est :

- de faire toute proposition pour favoriser le développement des systèmes d'information de santé (SIS) et évaluer leur mise en œuvre,
- d'émettre des recommandations sur le programme et le budget annuel régional,
- de proposer des études prospectives sur tout domaine d'intérêt relatif aux SIS,
- d'émettre un avis sur le schéma directeur régional des SIS et ses évolutions.

Il rassemble notamment les représentants du sanitaire et du médico-social, des usagers, les Conseils départementaux, le Conseil régional.

La présidence est assurée par la Secrétaire générale de l'AP – HP. Les deux vice-présidents sont le directeur de l'URIOPSS et le représentant des URPS.

L'URIOPSS veille en particulier à la prise en compte des besoins du médico-social dans la politique régionale des SIS. Elle anime notamment le volet du programme régional consacré aux parcours santé/social.

En 2015

L'URIOPSS a proposé que soit élaboré un schéma directeur des SI du secteur médico-social, déclinant, dans ce secteur, le schéma régional. Les travaux seront effectivement engagés en 2015 avec une étude menée en Seine-et-Marne.

L'URIOPSS INSTAURE UN DIALOGUE REGULIER AVEC LA DRIHL

L'URIOPSS a participé à la réunion de concertation organisée par la DRIHL **sur le plan de résorption des nuitées hôtelières en Ile-de-France le 20 novembre 2014.**

L'Observatoire du SAMU social de Paris révèle que 10 000 familles soit 32 000 personnes, sont hébergées tous les soirs sur des financements Etat.

80% de ces familles sont sous le seuil de pauvreté, près de 8 familles sur 10 et 2 enfants sur 3 sont en insécurité alimentaire.

Le préfet de région a été chargé par le ministère du logement de proposer un plan d'actions de résorption des nuitées hôtelières établi en concertation avec les partenaires.

Deux axes prioritaires se dégagent :

- améliorer l'accompagnement social des personnes à l'hôtel,
- développer d'autres solutions alternatives à l'hébergement en hôtel auquel elles devront se substituer progressivement.

L'URIOPSS Ile-de-France a tenu à souligner à quel point il conviendrait de distinguer sur ce sujet délicat les solutions relevant de l'humanitaire - mise à l'abri -, de celles relevant d'un accompagnement social global.

En 2015

L'URIOPSS est membre du Comité Régional Habitat et Hébergement et suit attentivement la mise en œuvre du plan de résorption des nuitées hôtelières, et l'élaboration des schémas départementaux de la domiciliation.

**L'URIOPSS PRESENTE AU
COMITE STRATEGIQUE
D'ELABORATION DU NOUVEAU
SCHEMA DE PROTECTION DE
L'ENFANCE DE PARIS.**

Paris élabore son nouveau schéma de protection de l'enfance. Un comité stratégique pour son élaboration est organisé avec la participation des représentants institutionnels.

Dans ce cadre l'URIOPSS siège et représente ses adhérents, et au-delà tous les acteurs associatifs de ce champ ou y concourant. Deux réunions se sont déroulées en avril et en novembre 2014.

L'URIOPSS y valorise la présence associative et son fort potentiel d'expériences, de réflexion et sa capacité de co-élaboration.

**L'URIOPSS INTEGRE LA
DELEGATION REGIONALE ILE-DE-
FRANCE DE L'UDES**

En 2014, l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale, seule organisation multi professionnelle de l'ESS, désormais consultée dans le cadre du dialogue social national suite à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale) a réuni les employeurs franciliens afin de constituer le collège régional en Ile-de-France.

Maryse Lépée et Brigitte Vigroux y représentent l'URIOPSS Ile-de-France. L'enjeu est la participation de l'ESS au dialogue social pour la construction, le suivi et l'évaluation des politiques publiques de l'emploi et de la formation.

Cinq réunions (27/2 – 15/4 – 26/5 – 12/9 – 4/9) ont permis à chaque composante de l'UDES d'avoir une vision actualisée du positionnement et des enjeux tant au niveau national qu'en Ile-de-France ; d'échanger avec la DIRECCTE pour valoriser les besoins en emplois &



qualifications et accroître la visibilité des métiers ; et de suivre les dispositions de la réforme de la formation professionnelle ayant des impacts sur la représentation de l'ESS.

Ainsi il a été jugé prioritaire de pourvoir les mandats de l'UDES au CREFOP (Conseil Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle). Il est clair que la mobilisation de tous est requise pour faire vivre et développer une représentation efficace des employeurs ESS en Ile-de-France, l'URIOPSS apporte son soutien à cette démarche.

**L'URIOPSS PORTE LA PAROLE
DES ACTEURS DE LA SANTE ET
DES SOLIDARITES AU CESER**

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est l'assemblée consultative représentant les "forces vives" de la région. Il est composé de 4 collèges qui émettent des avis pour éclairer les actions de la Région Ile-de-France.

Par leurs spécificités et leurs représentations, ils apportent au CESER

la réflexion, l'analyse et la proposition de sujets, d'idées dans tous les domaines qui permettent à la Région de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Maryse Lépée représente l'URIOPSS Ile-de-France au Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France – CESER - au sein du 3^{ème} collège composé de 41 représentants des organismes, associations et fondations.



La voie des adhérents de l'URIOPSS Ile-de-France est donc entendue au sein du CESER et plus

particulièrement dans la commission santé, solidarité et affaires sociales et la commission Ville, habitat et cadre de vie où siège Maryse Lépée.

- La commission Santé, Solidarité et affaires sociales :

Elle examine les sujets concernant la situation sanitaire en Ile-de-France, les différentes caractéristiques de la population francilienne en matière de santé, les politiques de prévention, de lutte contre les inégalités sociales ou les politiques liées à l'accès aux soins et à l'autonomie.

Elle prépare un rapport sur la démographie des professionnels de la santé et du social en Ile-de-France.

- La commission Ville, habitat et cadre de vie :

Elle examine les sujets qui touchent la population francilienne en matière d'accès au logement – logements

sociaux, logements pour les jeunes mais elle examine également les dossiers de lutte contre la précarité énergétique, l'amélioration du cadre de vie ou tout simplement l'accession au logement.

Elle a présenté un rapport sur l'état « alarmant » de la situation du logement en Ile-de-France, ce qui a permis au CESER d'interpeller récemment l'ensemble des décideurs sur la crise du logement francilien.

L'URIOPSS REPRESENTE SES ADHERENTS AU MADIF ET A LA CHAMBRE REGIONALE DE L'ESS

L'URIOPSS est l'une des 22 coordinations associatives constituant le Mouvement associatif. Elle représente l'ensemble des associations des secteurs social, médico-social et sanitaire.

L'URIOPSS Ile-de-France est membre du conseil d'administration du Mouvement associatif Ile-de-France (MADIF, ex-CPCARIF).



A ce titre, elle représente les associations gestionnaires d'établissements et de services sociaux, médico-sociaux et



sanitaires au sein de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) d'Ile-de-France, dont elle assure le secrétariat général. L'année 2014 est marquée par l'adoption de la loi ESS qui renforce les missions des CRESS et réforme leur fonctionnement.

***L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE,
MEMBRE DU CONSEIL DES
PARTENAIRES SOCIO-
ECONOMIQUES DE LA MISSION DE
PREFIGURATION DE LA MGP***

Le préfet Daubigny a accédé à la demande de Maryse Lépée pour que l'URIOPSS Ile-de-France fasse partie des instances de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris. L'URIOPSS Ile-de-France est donc membre du conseil des partenaires socio-économiques de la mission de préfiguration de la MGP. L'installation du Conseil des partenaires s'est tenue le 21 octobre 2014.

***L'URIOPSS REPRESENTE
L'UNIOPSS AU CNOSS***

L'URIOPSS a représenté en 2014 l'ensemble du réseau, en siégeant à la section sanitaire du CNOSS jusqu'à la fin de l'année. Un décret devait paraître afin d'organiser le renouvellement des mandats au CNOSS selon d'ailleurs de nouvelles modalités. L'UNIOPSS est en charge de proposer les listes des mandataires.

2. LES GRANDES ACTIONS POLITIQUES DE L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE

APPELS A PROJETS : L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE SAISIT LES AUTORITES FRANCILIENNES

L'URIOPSS a réuni une vingtaine de ses adhérents (tous secteurs) le 16 janvier autour de la nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux par appels à projets, introduite par la loi «Hôpital, Patient, Santé et Territoires» du 21 juillet 2009.

Il s'agissait :

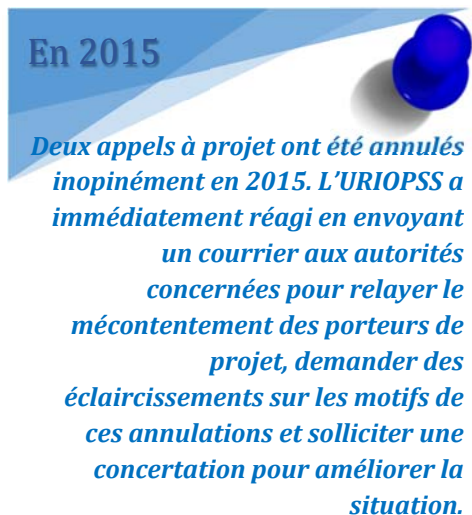
- d'établir un premier bilan de la mise en œuvre de cette procédure du point de vue notamment des candidats et des membres de commissions de sélection (difficultés rencontrées, besoins),
- de bâtir des propositions à adresser aux autorités de la région,
- et de réfléchir à la manière dont l'URIOPSS peut aider ses adhérents dans la réponse aux appels à projets, au-delà de la veille active qu'elle effectue et des formations qu'elle propose (sachant qu'un accompagnement au montage des dossiers n'est pas envisageable dans un contexte de mise en concurrence des adhérents).

L'URIOPSS a adressé aux autorités franciliennes - Ars Ile-de-France, Préfets et Conseils généraux - un courrier demandant un certain nombre d'améliorations de la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

- améliorer la communication autour de la procédure (calendriers et avis d'appels à projet),
- associer les acteurs de terrain à la rédaction des cahiers des charges,
- développer les appels à projets innovants et expérimentaux,
- veiller à la stricte cohérence entre l'avis d'appel à projets et le cahier des charges, et de l'ensemble avec les textes législatifs et réglementaires,
- renforcer la faisabilité des projets en tenant compte de la contrainte foncière, spécificité francilienne et non pas seulement parisienne,
- améliorer les conditions de préparation de dépôt de la réponse,
- améliorer le déroulement de l'audition devant la commission de sélection,
- instaurer plus de transparence sur les résultats.

Ces propositions d'amélioration ont été également transmises à l'URIOPSS, afin qu'elles soient relayées au niveau national.

Seule l'ARS a répondu à ce courrier et l'URIOPSS reste très mobilisée sur les modalités de mise en œuvre des appels à projets.



**METROPOLE DU GRAND PARIS ET
REFORME TERRITORIALE :
L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE PLAIDE
POUR LES POLITIQUES DE SANTE
ET DE SOLIDARITE**

➤ **L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE
AUDITIONNEE PAR CHRISTIAN
FAVIER, PRESIDENT DU CONSEIL
GENERAL DU VAL-DE-MARNE**

L'URIOPSS Ile-de-France a été auditionnée à la demande du président du Conseil Général du Val de Marne, Christian Favier le 17 Mars 2014 dans le cadre de la «Mission d'information et d'Evaluation sur la suppression des Départements de petite couronne et sur l'organisation institutionnelle».

L'URIOPSS Ile-de-France a exprimé les positions suivantes :

- les inégalités sociales entre l'Est et l'Ouest francilien doivent être réduites,
- les usagers doivent davantage être associés à l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques sociales.

Dans cette perspective, Maryse Lépée a formulé deux propositions :

D'une part, la valorisation de la territorialisation de la politique d'action sociale au regard de son impact positif en matière de travail en réseau des acteurs de proximité avec les personnes démunies et leur participation citoyenne.

D'autre part, la coordination nécessaire de cette politique au niveau régional de l'Ile-de-France.

Un communiqué de presse « Métropole du Grand Paris : Vers une coordination régionale des politiques territoriales de solidarité et de santé » a été publié à la suite de cette audition le 28 mars 2014.

➤ **PUBLICATION D'UN COMMUNIQUE
INTERFEDERAL « LA MISSION DE
PREFIGURATION DE LA
METROPOLE DU GRAND PARIS
OUBLIERA-T-ELLE L'INCLUSION
SOCIALE DES CITOYENS ? »**

Malgré la satisfaction de faire partie de cette instance, l'URIOPSS Ile-de-France reste vigilante quant à la prise en compte du secteur associatif de la santé et de la solidarité dans la construction de la MGP.

Elle a ainsi publié un communiqué interfédéral « La mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris oubliera-t-elle l'inclusion sociale des citoyens ? ».

Le Comité d'Entente régional d'Ile-de-France dont les 32 membres représentent, tous handicaps confondus, la grande majorité des personnes handicapées, enfants et adultes et leurs familles, et défend les intérêts des usagers des établissements médicaux-sociaux de la région, l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux Ile-de-France (URIOPSS) qui regroupe et représente 658 organismes, 1 863 établissements et services, et la Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion sociale (FNARS), qui représente 870 associations, interpellent solennellement le Préfet de la Région Ile-de-France, le Préfet de la Métropole du Grand Paris et le délégué spécial de la région Ile-de-France afin que les solidarités et le vivre ensemble ne soient pas les grands oubliés des orientations issues des discussions avec les élus.

Le Comité d'Entente régional, l'URIOPSS et la FNARS demandent en conséquence que la thématique du « développement social et solidaire » et les conséquences des orientations prises en matière de solidarité soient intégrées d'ores et déjà aux travaux et discussions d'orientations de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, et dans les discussions avec les élus. Les questions sociales et de solidarités qui concernent les plus fragiles ne doivent pas être reportées à l'horizon 2020-21 ! »

➤ INTERVENTION DE L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE AU CONGRES DE L'ODAS LE 13 NOVEMBRE 2014 : L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE REAFFIRME SA POSITION SUR LA REFORME TERRITORIALE

L'URIOPSS Ile-de-France a participé au congrès de l'ODAS le 13 novembre 2014 qui s'est attaché à dresser un bilan de 30 ans de décentralisation de l'action sociale et médico-sociale.

En termes de perspectives pour les conseils généraux (si leurs compétences sont confirmées dans la réforme territoriale), l'URIOPSS a exposé ses propositions :

- **un meilleur "faire ensemble" sur les territoires dans une dynamique de développement social,**
- **une meilleure lisibilité de leurs politiques sociales en clarifiant leurs compétences croisées avec l'Etat,**
- **de plus grandes relations de confiance avec les associations (exemple du dialogue de gestion),**
- **une meilleure participation des personnes démunies et défavorisées dans les établissements et dans la mise en application des politiques sociales.**

**ASSISES INTERREGIONALES DU
TRAVAIL SOCIAL : L'URIOPSS ILE-
DE-FRANCE DEMANDE UNE
MEILLEURE INFORMATION
POLITIQUE ET SOCIETALE ET
APPORTE SA CONTRIBUTION**

Un projet politique et sociétal sur le travail social est devenu prioritaire !

L'URIOPSS Ile-de-France a souhaité apporter sa contribution active, en réunissant à deux reprises un groupe représentatif de ses principaux adhérents, aux travaux préparatoires des assises interrégionales du travail social. Les assises se sont tenues le 2 juin 2014, Maryse Lépée y est intervenue pour porter la position de l'URIOPSS Ile-de-France.

Une contribution de l'URIOPSS Ile-de-France a été adressée à Monsieur Pascal Florentin, Directeur Régional de la DRJSCS dans un courrier du 27 mai 2014 :

« La rénovation du travail social en France n'est pas qu'une seule question d'ordre technique.

Cette rénovation du travail social est d'abord et avant tout une question politique qui doit interpeller :

- ✓ *les pouvoirs publics sur la réalité de leurs ambitions en matière de politique de solidarité,*
- ✓ *les associations sur la portée politique de leurs missions,*
- ✓ *les centres de formation en travail social sur la réalité des relations de partenariat avec les universités,*

- ✓ *les travailleurs et intervenants sociaux sur la finalité exacte de leurs actions,*
- ✓ *les usagers et personnes concernées sur la réalité de leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques de cohésion sociale sur les territoires de proximité. »*

Les réflexions en cours sur la rénovation du travail social induisent obligatoirement une réflexion politique approfondie sur les évolutions de la société française vers davantage de solidarité et de fraternité pour faire diminuer la montée des inégalités sociales et territoriales, et les violences inhérentes à cette situation.



En 2015

En 2015, la mobilisation continue :

L'URIOPSS Ile-de-France, l'ADC et l'UNAFORIS signent une tribune commune dans les ASH pour la défense des formations en travail social.

TAXE TRANSPORT : L'URIOPSS ET LA FNARS MOBILISEES ENSEMBLE

Forte mobilisation interfédérale pour la suppression de l'exonération du versement transport : l'URIOPSS ILE-DE-FRANCE et la FNARS ILE-DE-FRANCE interpellent le Premier Ministre, Manuel Valls.

Les associations du secteur sanitaire, social et médico-social subissent financièrement la perte de l'exonération du versement transport. Nombreuses sont les associations qui ont engagé des recours auprès du TASS, les décisions de

suppression de cette exonération ne relevant pas d'un cadre juridique établi par la loi.

L'URIOPSS, l'URIOPSS Ile-de-France et la FNARS se sont fortement mobilisées sur ce sujet et soutiennent un amendement déposé par le député Yves Blein, rapporteur du projet de Loi Economie Sociale et Solidaire, qui prévoit de clarifier le cadre légal de l'exonération du versement transport.

La FNARS Ile-de-France et l'URIOPSS Ile-de-France ont adressé un courrier à Manuel Valls le 13 mai 2014, date à laquelle l'Assemblée Nationale devait examiner cet amendement, en lui demandant de donner une suite favorable à l'amendement du député Yves Blein.

La loi de finances rectificative du mois d'août 2014 a modifié en conséquence les dispositions du CGCT. L'URIOPSS a pu faire un point juridique pour l'ensemble de ses adhérents et leur produit une marche à suivre.

Mais en décembre 2014, la loi de finances rectificative pour 2014 supprime l'article 17 de la Loi du mois d'août... La situation antérieure doit en conséquence s'appliquer à nouveau...et le contact reprend.

En 2015

L'URIOPSS et la FNARS organisent pour 2015 une nouvelle démarche interfédérale afin de conseiller les adhérents à court et moyen terme, puis d'engager une nouvelle action auprès du gouvernement.

SURCOUT FRANCILIEN POUR LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

L'URIOPSS reçue par les cabinets de Madame Neuville et Madame Rossignol le 4 novembre 2014.

L'URIOPSS Ile-de-France a sollicité un rendez-vous auprès de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées et de la Lutte contre les Exclusions, et Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des personnes âgées et de l'Autonomie afin d'évoquer la situation, au regard des surcoûts d'exploitation liés à l'Ile-de-France, des établissements et services médico-sociaux.

L'URIOPSS avait déjà sollicité au mois de mars Marisol Touraine, Michèle Delaunay et Marie-Arlette Carlotti en ce sens avant le remaniement ministériel.

L'URIOPSS souligne dans ce courrier que le surcoût francilien est pris en compte depuis 2009 pour le secteur hospitalier et souligne qu'il est difficilement explicable que cela ne soit pas le cas pour le secteur médico-social alors que les deux secteurs relèvent de la même autorité, l'Agence Régionale de Santé.

Les ministres envisagent une étude des coûts et une étude méthodologique sur la structure des coûts.

En 2015

L'URIOPSS engage une démarche interfédérale pour relancer le gouvernement en lien avec la commission spécialisée médico-sociale de la CRSA.

3. UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES POUVOIRS PUBLICS AU SERVICE DES ADHERENTS



RENCONTRE LE 3 FEVRIER 2014 AVEC CLAUDE EVIN, DIRECTEUR GENERAL DE L'ARS

L'URIOPSS a rencontré le 3 février 2014, Claude Evin, Directeur Général de l'ARS pour lui présenter son projet stratégique et son plan d'action triennal 2014-2016.

Puis, elle a évoqué le courrier envoyé aux autorités franciliennes sur les demandes d'aménagement de la procédure d'appels à projets et les suggestions proposées par un groupe de travail constitué d'adhérents et animé par l'Uriopss.

L'URIOPSS a également souligné sa volonté d'aller au cabinet de la Ministre de la Santé afin d'obtenir, pour le secteur médico-social, le coefficient géographique de revalorisation de tarif de 7 % existant dans le secteur sanitaire. Claude Evin a indiqué qu'il appuyait cette démarche qu'il mène également à son niveau.

Le DGARS a évoqué la nécessité d'avoir un taux de remplissage satisfaisant en particulier dans les structures sous dotation globale. Une diminution de la dotation globale serait envisagée dans le cas contraire. Il a annoncé une réunion interfédérale fin avril sur le secteur médico-social avec des listes départementales des associations qui rendent des services aux personnes mais qui sont "fragiles" sur le plan économique et donc menacées à terme,

afin de travailler avec elles sur des accompagnements et des coopérations. Le FIR (Fonds d'Intervention Régional) Sanitaire comportera des crédits pour l'accompagnement de ces structures suite à la demande de l'URIOPSS.



RENCONTRE LE 11 FEVRIER 2014 AVEC JEAN DAUBIGNY, PREFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

L'URIOPSS a présenté au préfet son plan stratégique 2013-2016.

Puis, elle a évoqué le courrier envoyé aux autorités franciliennes sur les demandes d'aménagement de la procédure d'appels à projets et les suggestions proposées par un groupe de travail constitué d'adhérents et animé par l'URIOPSS.

L'URIOPSS a également interrogé le Préfet sur la mise en œuvre des mesures du rapport Chèrèque – « évaluation de la première année de mise en œuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ». Le Préfet a indiqué une mobilisation insuffisante des Conseils Généraux. L'URIOPSS s'est dite favorable à une implication dans une expérimentation sur un territoire. Le préfet a manifesté son intérêt pour cette proposition.

Sur la Métropole du Grand Paris, le préfet a souhaité que l'URIOPSS fasse partie, dans le cadre de la mission de préfiguration, de l'assemblée des forces socio-économiques qui va être mise en place.



DEUX RENCONTRES AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE

Le 31 janvier 2014 et le 28 mai 2014

L'URIOPSS a rencontré le 31 janvier 2014 Murielle Jamot, Conseillère technique aux solidarités nationales au cabinet du Président du Conseil Général de l'Essonne Jérôme Guedj.

L'URIOPSS a présenté son plan stratégique 2013-2016.

Puis, un tour des secteurs a été fait. Mme Jamot a indiqué la préoccupation du Conseil Général sur les services à domicile et sa volonté de travailler sur les FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et les personnes handicapées vieillissantes.

L'URIOPSS a évoqué le courrier envoyé au Président Jérôme Guedj sur les demandes d'aménagement de la procédure d'appels à projets et les suggestions proposées par un groupe de travail constitué d'adhérents et animé par l'Uriopss.

L'URIOPSS a signalé l'envoi des courriers de l'UNIOPSS et de la FNARS sur la suppression de l'exonération de taxe sur les transports.

L'URIOPSS a également transmis à l'intention de Jérôme GUEDJ, parlementaire, les amendements (UNIOPSS/FNARS) visant à réintroduire cette exonération. Ces amendements devraient être intégrés par le rapporteur M. Blein dans la loi Economie sociale discutée au parlement au printemps.

Le 28 mai, l'URIOPSS a de nouveau rencontré le Conseil Général de l'Essonne à l'initiative de la commission Protection de l'enfance, concernant l'objectif annuel d'évolution des dépenses (OAED) 2014.

Un courrier avait été adressé par l'URIOPSS au Président du Conseil Général le 3 avril 2014.

L'URIOPSS et le Conseil Général ont décidé de s'accorder pour favoriser au maximum la concertation avec les acteurs de terrain. L'équipe permanente de l'URIOPSS sera informée des réunions organisées à l'initiative du Conseil Général, afin de pouvoir relayer l'invitation à ses adhérents et améliorer leur participation.

Sur l'OAED « Protection de l'enfance » : le Conseil Général a souligné que de manière générale, le taux d'évolution des dépenses sociales et médico-sociales en 2014 est de 3%, soit le meilleur taux parmi l'ensemble des dépenses du Département.

Plusieurs sujets ont été traités à la demande l'URIOPSS :

- la décision du Conseil Général, concernant les dépenses de personnel dans les structures de la protection de l'enfance, de ne pas financer l'avancement au choix alors même que le budget de l'établissement pourrait le supporter,.
- L'absence de crédits supplémentaires pour le financement du coût de l'évaluation externe,

- L'absence de prise en compte du coût de l'évaluation interne,
- la décision de tarification différenciée opérée dès l'exercice 2014.

L'URIOPSS réitère sa demande de respect de l'autonomie des gestionnaires dans le cadre des enveloppes accordées.

Le Conseil Général a rappelé que ses enjeux à venir résident dans la réorganisation des activités afin de lui permettre de prioriser les réponses à apporter aux besoins des enfants et de leurs familles : exemple des fratries et de l'éloignement des lieux de placement du domicile des familles.

Suite aux échanges concernant les différentes contraintes et priorités budgétaires avancées par le département, l'URIOPSS a insisté sur la nécessité de pouvoir échanger le plus en amont possible sur les orientations budgétaires du Conseil Général.

Au sujet des établissements accueillant des personnes âgées, la principale difficulté évoquée par les adhérents de l'URIOPSS est le long délai de traitement des demandes d'aide sociale, plaçant les structures dans l'obligation d'effectuer des avances de trésorerie sans réelle visibilité sur l'obtention future de cette aide.

Le Conseil Général évoque les effets de la réorganisation des services, les contraintes RH, l'augmentation de la demande d'aide sociale et la priorisation des efforts sur le traitement des demandes d'APA. Toutefois, tout établissement en difficulté de trésorerie, à cause du retard de traitement des demandes d'aide sociale, est invité à se signaler auprès des services du CG, qui pourra accélérer le traitement, sachant que la priorité sera donnée aux structures accueillant une majorité d'Essonniens.

4. LE DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES RESEAUX ASSOCIATIFS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LES TERRITOIRES

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC RESO77

Reso77 est une association départementale dont le but est la promotion de la communication, de l'information, de l'observation et de l'échange dans les champs de l'action sociale et médico-sociale, de la solidarité, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions sur le territoire de Seine-et-Marne.



Elle développe une dynamique de réseaux entre les organismes, les professionnels et les bénévoles. Elle favorise l'actualisation, le partage des connaissances et la mutualisation des compétences et des pratiques entre les adhérents.

RESO77 a présenté une convention de partenariat à l'URIOPSS Ile-de-France.

Cette convention a été validée par le CA de l'URIOPSS le 10 avril dernier et officialisée le 7 décembre 2014 à l'occasion du « speed-dating de la mutualisation » organisée par Reso77 et dont l'URIOPSS Ile-de-France était partenaire.

RENCONTRE AVEC IDÉE93

L'Inter-association Départementale pour l'Éducation et l'Enfance (IDÉE 93) a été créée en 2009 par 17 associations intervenant dans le champ de la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis. IDÉE 93 a été créée pour :



- organiser et porter la réflexion sur les missions des associations,
- valoriser les compétences et savoir-faire des associations,
- travailler sur les spécificités du service rendu,
- faire reconnaître les associations comme un véritable partenaire, une force de proposition, d'expérimentation,
- affirmer l'autonomie et la responsabilité des associations.

IDÉE 93 s'est donné comme objet :

- La mise en réseau des associations du département concourant à la protection de l'Enfance,
- La promotion du fait associatif dans le champ social et éducatif,
- Le développement du dialogue avec les pouvoirs publics,
- La conduite de réflexions et de recherches,

- La mise en place d'actions de formation.

Aujourd'hui, IDÉE 93 regroupe 26 associations.

La Présidente et la direction de l'URIOPSS Ile-de-France ont rencontré le 26 mars dernier l'association IDEE 93, représentée par sa Présidente Mireille Verdier, accompagnée de plusieurs administrateurs. L'échange a permis notamment de valoriser le contenu de la charte de partenariat signée par le Conseil Général de Seine Saint Denis et IDEE 93 en fin d'année 2013, et l'intérêt pour IDEE 93 et pour l'URIOPSS :

- de définir des actions en commun dans une dynamique d'accompagnement des adhérents sur le terrain,
- de réfléchir ensemble sur la mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris et l'intérêt commun pour nos deux structures de travailler ensemble sur les terrains de proximité,
- de mesurer les difficultés réelles de mobilisation autour des Assises Régionales du Travail Social - IDEE 93 apportera sa contribution sur ce sujet,
- de constater les difficultés réelles des associations : l'évaluation externe en 2015 et les dérives potentielles des cabinets agréés à cet effet.
- de valoriser la stratégie et les capacités techniques de l'URIOPSS ILE-DE-FRANCE pour accompagner des associations de terrain dans une dynamique de coopération et de mutualisation.

L'URIOPSS a participé dans ce cadre à la journée départementale des associations de prévention spécialisée, fédérées aussi au sein d'IDEE93.



RENCONTRE AVEC AUDACITE

Audacité est un nouveau réseau d'action sociale en Ile-de-France qui regroupe les Sauvegarde de Paris, Essonne, Seine Saint Denis et Val d'Oise soit 49 structures, 1 100 salariés et 20 000 personnes suivies.



Le nouveau réseau d'actions sociales
en Ile de France

L'URIOPSS

Ile-de-France et Audacité se sont rencontrées le 4 avril dernier pour définir les axes concrets d'une alliance renforcée entre les deux organisations. Audacité souhaite participer aux travaux de la Commission Nationale de l'Enfance qui siège à l'Uniopss. Une intervention a été faite en ce sens. La perspective d'une convention de partenariat entre Audacité et l'URIOPSS ILE-DE-FRANCE a été évoquée. Il convient maintenant d'en définir les termes exacts. Les relations associations-entreprises ont été évoquées ainsi que l'accès à la culture pour les populations fragilisées.

En 2015

Un comité de pilotage territorial a été mis en place en janvier 2015. Reso77 en est membre et il a été décidé par le comité de pilotage d'élargir ce COPIL à d'autres réseaux associatifs, aux présidents de commissions de l'Uniopss, et aux autres fédérations, notamment la FNARS.

5. LES TRAVAUX DES COMMISSIONS REGIONALES

COMMISSION MEDICO-SOCIALE

L'URIOPSS ILE-DE-FRANCE crée une Commission "Médico-sociale", fusion des anciennes commissions PA et PH. 4 réunions en 2014 : 29 avril, 8 juillet, 1^{er} octobre et 9 décembre.



Outre les débats sur les sujets d'actualité, la commission a décidé de travailler sur 3 thématiques prioritaires : parcours des personnes en déficit d'autonomie, valorisation des métiers du médico-social et définition des besoins.

Une enquête a été lancée auprès des adhérents courant octobre, afin de faire remonter des expériences (succès ou échecs) sur ces trois thématiques, en vue d'alimenter les prises de position politiques de l'URIOPSS. Cette enquête a donné lieu à des retours riches mais peu nombreux, ce qui a conduit à définir une autre méthode de travail pour 2015 (mise en place de groupes de réflexion).

En 2015

La commission installe trois groupes de travail : démarche de restructuration de l'ARS ; définition des besoins des personnes âgées et en situation de handicap ; parcours des personnes et décloisonnement des acteurs.

COMMISSION PROTECTION DE L'ENFANCE

La commission s'est réunie tout au long de l'année. En l'absence de conseiller technique au premier semestre, l'apport d'expertises et de support administratif est assuré par les co-présidents de la commission et administrateurs de l'URIOPSS Ile-de-France, Serge Raguideau et Fabienne Zellner.



Les réunions en 2014 ont eu lieu les 23 janvier, 20 mars, 15 mai, 2 juillet, 17 septembre et 20 novembre.

A compter du 2 juillet 2014, l'appui de la conseillère technique, en charge de la santé, et compétente sur les questions de la protection de l'enfance, a été organisé. Elle a pris le relais et continue en 2015 d'animer la commission.

COMMISSION DRH

Suite à l'accord du Conseil d'Administration (3/9/2013), sur la feuille de route « Pilotage de l'activité ressources humaines pour servir l'efficience associative et répondre aux obligations légales », la Commission DRH s'est réunie en 2014 selon le calendrier suivant :

- 11 février 2014 (Œuvre de Secours aux Enfants)

Invité en début d'après-midi : Chorum-Cides : présentation des résultats du 1er baromètre sur Qualité de Vie au Travail dans l'ESS

- 10 avril 2014 - (Aurore - INPI)

Invité en début d'après-midi : OETH - lien entre prévention et gestion du maintien dans l'emploi (TMS-RPS)

- 3 juillet 2014 (Fondation Jeunesse Feu Vert)

Départ et remerciements à Gérard Zribi qui a présidé la Commission depuis sa création en 2004

- 23 septembre 2014 (Entraide Universitaire)

Accueil de la nouvelle Présidente, Anne Fabrègue

Les travaux de la Commission ont abouti à l'organisation le 3 décembre 2014 d'une Matinale d'Etudes Ressources Humaines ouverte à tous les adhérents de l'URIOPSS Ile-de-France et la production d'un texte de « convictions de

la Commission » et d'un « kit pratique » remis aux 80 participants.

Lors de cette Matinale, 4 thèmes ont été travaillés :

- 3 en lien avec l'actualité : la formation, le temps partiel et la base de données unique,
- 1 concernant l'aide à la décision pour le pilotage de Ressources Humaines : proposition de tableaux de bord et d'indicateurs co-construits par les membres de la Commission.



En 2015

La Commission DRH, présidée par Anne FABREGUE, avec le soutien de Sabine ESNAULT, Conseillère Technique Ressources Humaines & Vie Associative, a redémarré ses travaux le 12 mars 2015.

A l'occasion du changement de Présidence de la Commission et de la réussite de la Matinale d'Etudes Ressources Humaines du 3 décembre 2014 :

- un appel à candidature et plusieurs mails de relance à manifestation d'intérêt ont été faits auprès des adhérents et auprès des DRH inscrits dans la Commission. Cela a permis d'intégrer 4 nouveaux membres (Delos Apei 78, Hevea, UNICEF, Fondation Les Amis de l'Atelier) et de constater le départ de la

Commission DRH de plusieurs associations.

La Commission est désormais « resserrée » autour de 36 associations ou fondations.

- une « Charte de fonctionnement » a été rédigée et validée

En 2015

Une nouvelle feuille de route 2015-2016 sera proposée au conseil d'administration et deux groupes de travail seront installés : santé au travail et employabilité.

COMMISSION DAF

La commission DAF s'est réunie à deux reprises le 23 janvier et le 5 juin 2014. Elle a traité de la révision du plan comptable M22, de la mise en place de HAPI, des trois circulaires portant sur la tarification des établissements PA/PH, des ESAT et du secteur AHI, l'évolution du dossier « taxe transport ». Elle a par ailleurs bénéficié de la présentation d'Ile-de-France Active et de la technique d'amortissement différé.

Le groupe de travail « Patrimoine immobilier », lancé en 2013, s'est réuni le 6 février 2014 pour travailler sur l'optimisation de la politique patrimoniale et sur l'externalisation du patrimoine avec la participation de Jean-Pierre Lagay, Cabinet Jégard, et de Chantal Huneau, directrice juridique

En 2015

La relance de la commission DAF est à l'étude en 2015.

d'Alterna, groupe SOS.

COMMISSION SANTE MENTALE

La commission a permis l'organisation d'une 1^{ère} matinale interfédérale avec la FEHAP afin de présenter un 1^{er} essai de cartographie des acteurs associatifs franciliens en santé mentale.

Ce travail concerté a continué de produire ses fruits. L'objectif a rapidement été arrêté d'organiser un Forum interfédéral afin de réunir et de faire connaître professionnels et administrateurs des associations de santé mentale, tant du secteur sanitaire que du secteur médicosocial.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DES « RESPONSABLES QUALITE »

A la demande de ses adhérents, l'URIOPSS Ile-de-France a mis en place un groupe des « responsables qualité » du secteur médico-social afin de favoriser l'échange de pratiques. Deux réunions ont eu lieu les 21 mai et 26 septembre 2014.

En 2015

Le groupe a élaboré un programme de travail pour l'année 2015 autour de trois thématiques :

- *gestion des événements indésirables,*
- *gestion documentaire,*
- *retour d'expérience sur la première vague d'évaluations externes.*

6. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2014

JOURNEE DE RENTREE

La Journée de Rentrée de l'Uriopss-Ile-de-France a eu lieu le 7 octobre 2014 à l'Espace Reuilly, Paris 12ème.

Deux thématiques fortes pour cette journée :

- la refondation du secteur médico-social
- la réforme territoriale et la Métropole du Grand Paris

Après l'introduction de Maryse Lépée, Présidente de l'URIOPSS Ile-de-France, Claude Evin est intervenu sur la "refondation" du secteur médico-social en Ile-de-France.

Anne Lepicard, Conseillère technique URIOPSS Ile-de-France, a ensuite animé une table ronde composée d'adhérents et d'élus qui ont chacun donné leur point de vue sur cette première thématique. Marc Bourquin, Directeur du pôle médico-social de l'ARS-Ile-de-France, participait également à la table ronde.

S'en est suivie une séance de questions-réponses qui a permis aux adhérents de l'URIOPSS d'échanger avec les différents intervenants et notamment avec l'ARS.

L'après-midi fut consacrée aux enjeux de la réforme territoriale et la Métropole du Grand Paris pour le secteur associatif de la santé et de la solidarité avec les interventions de Philippe Laurent, Maire de Sceaux (92) - 1er Vice-Président de Paris Métropole, d'Alain Desmarest, 1er

Vice-Président du Conseil Général du Val de Marne et de François Lucas, Directeur de la Mission de Préfiguration de la MGP.

Puis Michèle Estrailier, Conseillère Technique URIOPSS Ile-de-France, a animé une table ronde sur ces thématiques à laquelle participaient, outre Philippe Laurent, Alain Desmarest et François Lucas, des adhérents du secteur de la protection de l'enfance et du secteur de la lutte contre les exclusions ainsi que Marion Leroux en tant que membre du CA de l'ANDASS.

En fin de journée, avant la conclusion de Maryse Lépée de cette édition 2014, le DRIHL, Jean-Martin Delorme est venu présenter un état des lieux de l'hébergement et du logement en Ile-de-France.

En 2015

*Notez bien la date de la
prochaine journée de rentrée de
l'URIOPSS Ile-de-France : le 13
octobre 2015*

MATINALE DROIT SOCIAL DU 25 JUIN 2014

La loi du 5 mars 2014 a remanié des points ayant un impact direct sur la gestion des associations.

Elle réforme en profondeur la formation professionnelle ainsi que des éléments fondamentaux du dialogue social. Si certaines des dispositions sont d'application immédiate, certaines sont en attente de décrets, d'autres devront être négociées par les branches ou par accords d'entreprise.

La matinale a permis d'aborder les points clés suivants :

- Les mesures en faveur de la formation professionnelle et de la sécurisation des parcours (création du CPF, élaboration du plan de formation, règles de financement, GPEC, périodes de professionnalisation, formation des bénévoles, formation des accidentés du travail, entretien professionnel)
- Les mesures en faveur de l'emploi (préparation opérationnelle à l'emploi, mise en situation en milieu professionnel, conseil en évolution professionnelle, apprentissage, contrat de génération, négociation triennale sur la qualité de vie au travail)
- Le volet « démocratie sociale » (possibilité pour les employeurs de négocier un accord unique regroupant plusieurs thèmes de négociation obligatoire, clarification et sécurisation des règles relatives à l'organisation des élections professionnelles, renforcement des obligations comptables et du contrôle des comptes des comités d'entreprise, clarification des règles encadrant l'exercice des mandats syndicaux).

- Un point sur la réforme de la durée minimale du travail ainsi que les accords de branches en cours de négociations a été présenté.

Les intervenants :

François Flory Le Floch - Conseiller technique - Droit social, Droit associatif / URIOPSS ILE-DE-FRANCE

Maître Stéphane Picard



MATINALE RESSOURCES HUMAINES DU 3 DECEMBRE 2014

Sous l'impulsion de la commission des DRH de l'URIOPSS Ile-de-France, une matinale « **Formation, Temps partiel, Base de Données Unique : Contraintes ou opportunités ?** » s'est tenue le **3 décembre 2014**.

Cette matinale a été un vrai succès.

Outre des focus sur les 3 grands thèmes suivants :

- temps partiel présenté par Coraline Le Roux, RRH de l'Association Œuvre Falret,
- base de Données Unique présenté par Isabelle Boyer, DRH de L'ESSOR,
- formation présenté par Blandine Sarcy, RRH, Entraide Universitaire.

Youssou Seye CT RH, Fondation Armée du Salut, a présenté des indicateurs destinés au pilotage des ressources humaines. Ces indicateurs sont repris par la Commission DRH de l'URIOPSS pour lancer une enquête Ressources Humaines auprès de l'ensemble de ses

adhérents à partir des 8 indicateurs bench mark.

Il s'agit de lancer un processus qui sera renouvelé chaque année afin de pouvoir établir des comparaisons dans la durée.



MATINALE SANTE MENTALE INTERFEDERALE AVEC LA FEHAP, LE 9 JANVIER 2014.

L'implication de l'URIOPSS dans l'accompagnement de plusieurs de ses adhérents de santé mentale depuis 2013, lui a rapidement permis de proposer aux acteurs associatifs de ce champ, de mieux se repérer, se connaître, se constituer en réseau de travail. L'idée est née de produire une 1^{ère} cartographie, en croisant des éléments de connaissance des adhérents, et des données du fichier Finess.

Elle ne prétend pas à être exhaustive, mais simplement de révéler l'importance que revêt les réponses de notre secteur associatif, même si on pouvait aussi repérer que les financements publics les plus lourds allaient aux grosses structures hospitalières publiques.

Cette réflexion a pu être aussi menée à partir des données de l'ARS, intéressée d'ailleurs à nos travaux.



UNE ASSEMBLEE GENERALE SOUS LE SIGNE DU RENOUVELLEMENT

Maryse Lépée a annoncé le départ de Bruno Coste, et présenté son successeur, Christian Bonal, nommé Directeur par intérim dans l'attente du recrutement du nouveau directeur.



Maryse Lépée a présenté le plan d'actions du projet stratégique et a rappelé les grandes actions.

L'Assemblée générale a élu un nouvel

administrateur : Hervé du Souich, Président de la délégation Ile-de-France du Secours Catholique.

Une partie du CA a été renouvelée avec le départ de Francis Letellier qui a quitté la direction de l'Institut Régional du Travail Social de Paris, son successeur Manuel Pélissier, est entré au CA de l'Uriopss.

**APPEL A CANDIDATURE
COOPERATION DES ACTEURS
DE L'ESS FRANCILIENS :
ANNONCE DES PROJETS LE 11
DECEMBRE 2014**

Le 11 décembre 2014, l'URIOPSS Ile-de-France dévoilait les résultats de l'appel à candidature URIOPSS ILE-DE-FRANCE [coopération des acteurs franciliens de l'ESS] lancé le 8 septembre 2014.

4 projets ont été primés. Les projets lauréats bénéficient d'un accompagnement de l'URIOPSS Ile-de-France co-financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les différents porteurs de projets ont pu exposer leurs travaux avant que les noms des lauréats ne soient dévoilés.

➤ **ASSOCIATION VIE ET CITE :**



Projet de création d'une plateforme mutualisée par les associations de Prévention Spécialisée facilitant la mise en œuvre de chantiers éducatifs / Département de Seine-Saint-Denis

➤ **ASSOCIATION CORDIA :**



Projet de recherche conduisant à une analyse des activités menées par les résidents au cours de leur séjour en Appartements de Coordination Thérapeutique / Département de Paris

➤ **FONDATION ELLEN POIDATZ :**

Projet de mutualisation de compétences, services et matériels, sur le



**FONDATION ELLEN
POIDATZ**

modèle des Services d'Echanges Locaux (SEL) / Région Ile-de-France

➤ **UNA 91 :**



Projet de GPEC permettant aux salariés des possibilités d'évolutions de carrières et de passerelles entre plusieurs établissements (services à domicile, médico-social, sanitaire), ainsi que de possibles mutualisations de personnels / Département de l'Essonne.

En 2015



Le 27 mars 2015 lors d'une journée co-organisée par l'URIOPSS Ile-de-France et l'UNIOPSS sur le thème des associations de solidarité dans l'ESS, les lauréats ont présenté l'état d'avancement de leur projet en présence du Conseil Régional d'Ile-de-France. Les différents projets sont également présentés lors des 4 rencontres territoriales par les porteurs. Ils ont la possibilité à cette occasion de promouvoir leur action et nouer de nouveaux partenariats

**PROJET COMMUN CHORUM /
UNIFAF/OETH/URIOPSS**



En 2014, l'URIOPS Ile-de-France a signé une convention avec Chorum, UNIFAF et OETH pour participer au projet « *Piloter la prévention des risques psychosociaux dans l'ESS* ». Son objectif est de construire les outils qui permettent aux structures de l'ESS d'évaluer leurs besoins et de mettre en



place une démarche adaptée à leur contexte.

Il s'est appuyé sur l'organisation de groupes de travail inter-associations et sur un groupe dédié aux DRH.

En 2015



Cette recherche-action se déroule également en 2015 et aboutira à une journée nationale de valorisation et de capitalisation le 26 novembre 2015. Elle a directement bénéficié à 10 associations adhérentes de l'URIOPSS Ile-de-France qui se sont engagées dans la démarche

L'URIOPSS AU SERVICE DE SES ADHERENTS

LA FORMATION

En mai 2014, une nouvelle conseillère technique, ayant une solide expérience dans la formation des acteurs de la santé et de la solidarité et une fine connaissance des pratiques de formation, a été recrutée pour construire le catalogue formation 2015.



Le design de la plaquette formation a été entièrement revu pour une meilleure lisibilité pour les adhérents avec l'ambition d'enrichir en cours d'année les formations pour une adaptation permanente aux besoins des adhérents.

La conseillère technique a également effectué un diagnostic sur l'activité de formation et entrepris de mettre en place différentes stratégies de développement, comme :

- associer et faire participer nos adhérents aux programmes de formation, les rencontrer, analyser avec eux leurs problématiques et déterminer ensemble des thèmes de formation. Elle a ainsi multiplié les

rendez-vous avec les adhérents afin d'analyser finement leur besoin

Dans cette perspective, l'URIOPSS a élaboré en 2014 un catalogue spécifique dédié à la santé mentale après avoir

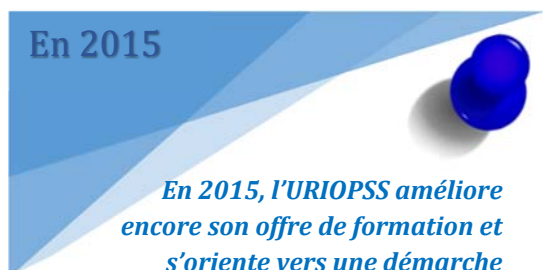


rencontré plusieurs adhérents du secteur. Ce catalogue comprend à la fois une offre inter-établissements et intra-établissement. Une analyse des adhérents et des prospectus a été effectuée afin de faire connaître cette nouvelle offre aux bons interlocuteurs.

- continuer les formations avec les formateurs déjà présents à l'URIOPSS dont les compétences et la motivation sont reconnues depuis plusieurs années. La conseillère technique a engagé également le recrutement de nouveaux formateurs, eu égard à sa connaissance des formateurs du secteur dans un double objectif :
- diversifier le panel des formateurs sur les grandes thématiques de formation du catalogue
- recruter des formateurs pour la mise en place de nouvelles formations. Les formateurs sont tous experts et de niveau 1 dans leurs domaines, et

partagent les valeurs et principes de l'URIOPSS.

En 2014, 35 nouveaux formateurs ont été recrutés.



En 2015, l'URIOPSS améliore encore son offre de formation et s'oriente vers une démarche qualité.

Elle réfléchit, avec l'UNIOPSS et les autres URIOPSS, à une évolution de l'offre de formation du réseau.

Une communication renouvelée et une évolution des métiers de secrétaires formation vers ceux de chargées de relation, y concourent.

L'ACCOMPAGNEMENT

➤ Une activité en augmentation

Les adhérents comptent sur l'URIOPSS pour les accompagner, principalement sur les domaines suivants :



- Les coopérations
- Les projets d'établissement
- Les ressources humaines

Nous constatons une très forte demande, en termes de regroupements, mutualisations, frais de siège et fusions.

Le conseiller technique en charge des accompagnements a quitté l'URIOPSS début 2014. Néanmoins, le recrutement d'un nouveau conseiller technique en charge des accompagnements au milieu de l'année 2014 a permis de donner une nouvelle dynamique à l'activité.

Concernant le besoin perceptible en termes d'accompagnement aux coopérations, il est à noter que la visibilité de l'URIOPSS sur ce sujet, que ce soit dans ses prestations d'accompagnement ou dans sa présence politique, notamment sur la question du mouvement de restructuration du secteur médico-social impulsé par l'ARS, a porté ses fruits puisque notre Union se place comme un acteur essentiel dans ce champ d'action, quel que soit le secteur d'activité, sociale, médico-social et sanitaire.

➤ Des possibilités de développements

La majeure partie des accompagnements est effectuée par des consultants collaborateurs de l'URIOPSS, travaillant de longue date ou recrutés récemment.

Ces recrutements ont été réalisés avec le triple objectif de :

- diversifier le panel de formateurs / accompagnateurs et les compétences disponibles,
- conserver un haut niveau d'exigence quant à la qualité des prestations fournies,
- réduire les coûts.

Les collaborateurs de l'URIOPSS s'investissent également dans ces accompagnements, notamment concernant les domaines des ressources humaines et de la vie associative et des coopérations.

L'URIOPSS ambitionne d'internaliser progressivement la majorité des prestations, tout en trouvant le bon équilibre entre les diverses missions affectées aux conseillers techniques, les ressources humaines disponibles et les attentes de nos adhérents.

Le développement des sollicitations de nos adhérents exige que l'URIOPSS reste réactive. Afin de pouvoir répondre à ces demandes, et de conserver la vision précise des problématiques rencontrées par les adhérents, une forme de réponse a été trouvée, dans la constitution de binômes salarié URIOPSS / consultant, lorsque cela était possible.

Cette forme de réponse trouve également sa raison dans la complexité des accompagnements, qui mêlent souvent les aspects juridiques, financiers et stratégiques, dans le cas des coopérations par exemple.

La réponse à l'adhérent sous forme de «task force» mêlant plusieurs expertises est, de plus en plus adaptée aux demandes des adhérents et nous nous efforcerons, dans les années à venir, de développer cette pluridisciplinarité.

En 2015



L'URIOPSS renforce son organisation pour adapter l'accompagnement des adhérents à leurs projets (coopération / mutualisation, RH, GPEC etc.) en tenant compte des évolutions fortes dans les secteurs social, médico-social et sanitaire (restructuration médico-social, réforme de la formation professionnelle continue, mise en place des GHT, etc.).

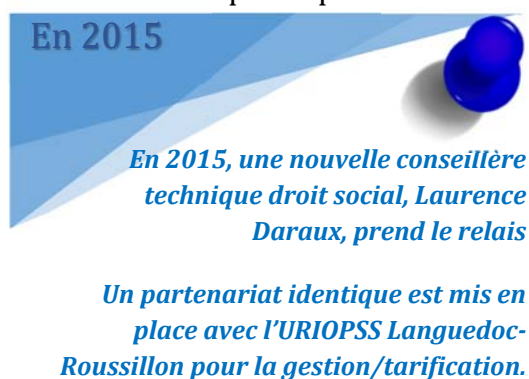
LE SERVICE DROIT SOCIAL

Pour l'année 2014, l'URIOPSS Ile de France a signé une convention d'assistance technique en droit social et droit associatif avec l'URIOPSS PACA et Corse, les adhérents d'Ile de France ont donc bénéficié de ce service tout au long de l'année.

Le conseiller en droit social est resté joignable par téléphone et a répondu aux mails et aux situations d'urgence.

A ce titre 616 questions émanant des adhérents Ile de France ont ainsi été traitées en 2014. Les deux URIOPSS ont travaillé en étroite collaboration pour identifier les différentes problématiques et questions des adhérents et répondre au mieux à leur besoin.

C'est ainsi qu'une Matinale Droit social sur la Formation Professionnelle, l'Emploi et la Démocratie Sociale a été organisée en juin 2014 et animé par le Conseiller technique en droit social avec l'appui de notre partenaire Deam Partner. Cette matinale fut également l'occasion de présenter les dernières actualités sur la réforme de la durée minimale du travail et les accords de branches aux 65 participants.



LES PROJETS CO-FINANCES

➤ Région Île-de-France

L'URIOPSS

Île-de-

France a

signé avec

la Région

Île-de-France une convention pour le développement des filières stratégiques de l'ESS. Le projet conventionné couvre



la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2017.

Le projet s'articule autour de trois axes :

- Axe 1 : informations et échanges autour des problématiques impactant nos secteurs, par le biais de matinées, journées d'information et commissions.
- Axe 2 : impulser une dynamique de projets coopératifs entre acteurs de l'ESS, en partant de nos adhérents
- Axe 3 : développer des relations et échanges avec l'Atelier et les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) dans les départements.

Le début de la convention a été marqué par la tenue de rencontres départementales, qui se sont déroulées entre octobre et décembre 2013. Les commissions et groupes de travail se sont régulièrement réunis durant toute la période de l'année 1 de la convention (1^{er} octobre 2013 à 31 mars 2015). De même, les matinées Droit social et RH ont connu un vrai succès et d'autres matinées sont prévues en 2015.

Enfin, l'URIOPSS, outre la journée de rentrée, a organisé des sessions d'information et d'échanges, notamment sur le thème de la santé mentale (11 mars 2015).

Concernant l'axe 2 du projet, l'URIOPSS a lancé, en septembre 2014, un appel à candidatures pour l'accompagnement de quatre projets, via un appui méthodologique (trois réunions) et in situ (jusqu'à dix jours

d'accompagnement). Si les réponses à l'appel à candidatures n'ont pas été nombreuses (8 projets soumis), les projets proposés étaient de grande qualité.

Les 4 projets retenus ont donné lieu à un suivi régulier du Conseiller technique en charge du projet, et à des actions de valorisations et de communication, marquées notamment par la soirée du 11 décembre 2014 (annonce des résultats) et l'après-midi du 27 mars 2015, qui faisait suite à la matinée de lancement du cahier ESS par l'URIOPSS. La Région Île-de-France est intervenue lors de ce dernier événement et a tenu à apporter à l'URIOPSS son soutien et sa confiance dans notre démarche. L'année 2 de la convention permettra aux quatre porteurs de projets retenus d'être accompagnés, à concurrence de 10 jours, par un prestataire externe, et, nous l'espérons, à en voir la concrétisation.

Enfin, l'URIOPSS a travaillé au développement et renforcement de ses relations avec l'Atelier et les DLAs départementaux. Nous avons ainsi été invités à plusieurs événements de l'Atelier (notamment les réunions inter-DLAs) et avons relayé réciproquement nos diverses manifestations sur nos sites internet respectifs.

Plus concrètement, cette relation naissante nous a permis de croiser nos expertises, les DLAs sollicitant l'URIOPSS sur certains points relatifs à nos secteurs, et l'URIOPSS s'appuyant sur l'Atelier, notamment dans le cadre d'une meilleure connaissance et d'une ouverture aux acteurs de l'ESS hors secteurs couverts (citoyenneté, culture, sport...).

Nous ajoutons que l'appui du CRDLA, porté par l'URIOPSS et animé par Pierre MORTIER, a été d'un apport essentiel dans la conduite de nos relations avec l'Atelier.

L'URIOPSS insiste sur la place que doivent prendre nos associations dans l'ESS. A cette fin, nous sommes présents à la CRESS, via le MADIF. Par ailleurs, gageons que les actions concrètes impulsées au titre de la convention Région amènent à une plus grande ouverture aux autres acteurs de l'ESS, voire du monde économique en général, et permettent de tisser des liens réels et efficaces entre nos adhérents et ces structures.

En 2015

Un deuxième appel à candidatures sera diffusé à partir de juin, pour des réponses en septembre. Les résultats seront proclamés lors de la journée de rentrée de l'URIOPSS, le 13 octobre 2015.

➤ Aire

L'URIOPSS a participé depuis juin 2013 au lancement de l'expérimentation sur le « dispositif ITEP », visant à décroïsonner les modalités d'accueil et d'accompagnement de ces structures (internat, accueil de jour, SESSAD, CAFS...) : comme l'a démontré le rapport URIOPSS-AIRE en 2011, le parcours des jeunes entre ces différentes modalités est semé d'obstacles réglementaires (autorisation, orientation MDPH, tarification...).

L'expérimentation, financée par la CNSA sur plusieurs régions, a notamment pour objet d'observer, et d'analyser les organisations et les fonctionnements en dispositif des ITEP afin de définir les conditions de généralisation de ces dispositifs.

L'URIOPSS a organisé avec l'AIRe, pilote de l'expérimentation, les comités de pilotage semestriels qui ont permis de mettre autour d'une même table les acteurs concernés autour des ITEP : ARS, MDPH, pédopsychiatrie, Education Nationale ...

Un prolongement de l'expérimentation a été décidé par la CNSA, avec reprise du pilotage par l'ARS.

En 2015

L'URIOPSS et la CNAV ILE-DE-FRANCE partenaires pour soutenir les lieux de vie collectifs et promouvoir la prévention de la perte d'autonomie

L'URIOPSS et la CNAV ont signé début 2015 leur première convention de partenariat pour une durée de trois ans, avec 2 objets principaux : la promotion du "Bien Vieillir" et le soutien de projets de construction, rénovation, aménagement ou équipement de lieux de vie collectifs accueillant des personnes âgées en GIR 5-6.

Une première réunion d'information a eu lieu le 7 avril 2015.

LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION AU SERVICE DES ADHERENTS

Au cours de l'année 2014, l'URIOPSS Ile-de-France a entrepris de passer d'une communication strictement technique à la mise en œuvre d'une stratégie de communication au service du projet stratégique et du plan d'action triennal de l'URIOPSS Ile-de-France.

➤ UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET DE L'URIOPSS ILE-DE- FRANCE

Au cours de l'année 2014, l'URIOPSS Ile-de-France a entrepris de passer d'une communication strictement technique à la mise en œuvre d'une stratégie de communication au service du projet stratégique et du plan d'action triennal de l'URIOPSS Ile-de-France.

L'URIOPSS Ile-de-France souhaite rentrer dans une réelle démarche de communication en construisant un plan de communication annuel voire pluri-annuel.

Quatre orientations prioritaires ont été fixées et validées lors du CA du 22 mai 2014 :

- valoriser la présence de l'URIOPSS sur les territoires,
- renforcer la posture politique de l'URIOPSS,
- faire connaître la valeur ajoutée des prestations de l'URIOPSS,
- valoriser la transversalité des actions de l'URIOPSS.

Le plan de communication est à construire et mettre en œuvre. La responsable Web-Documentation a été nommée officiellement responsable information-communication en novembre 2014.

➤ **VERS UNE DIVERSIFICATION ET UNE RENOVATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'URIOPSS**

Le principal support de communication de l'URIOPSS : le site web

Le site web de l'URIOPSS Ile-de-France est en ligne depuis avril 2008 et doit être rénové dans le cadre du réseau UNIOPSS-URIOPSS en 2016. 250 informations régionales ont été diffusées à nos adhérents via le site et la newsletter du réseau Uniopss-Uriopss.

Les statistiques du site 2014

	Visiteurs différents	Visites	Pages
janv-14	2 084	3 767	13 643
févr-14	1 938	3 368	13 473
mars-14	2 053	3 729	13 858
avr-14	1 702	3 073	14 878
mai-14	1 764	3 365	17 140
juin-14	1 646	3 081	10 079
juil-14	1 699	3 059	10 674
août-14	1 148	2 053	6 913
sept-14	2 153	3 982	14 284
oct-14	2 352	4 257	13 893
nov-14	2 116	3 607	11 227
déc-14	1 868	3 320	12 963
Moyenne	1 877	3 388	12 752

Début 2015, les statistiques sur les quatre premiers mois de l'année sont en hausse

	Visiteurs différents	Visites	Pages
janv-15	2 271	4 049	13 506
févr-15	2 069	3 540	13 032
mars-15	2 147	3 561	13 540
avr-15	2 216	3 745	15 366
moyenne	2 176	3 724	13 861

Deux nouveaux supports permettent de valoriser les informations disponibles sur le site

- L'URIOPSS et vous, newsletter politique de l'URIOPSS Ile-de-France
- Le lancement du compte twitter

L'URIOPSS et vous, newsletter politique de l'URIOPSS Ile-de-France

L'année 2013 avait été marquée par le lancement d'une newsletter politique « L'URIOPSS et Vous ». Ce projet est porté par la présidente de l'Uriopss, Maryse Lépée. Sa construction résulte d'un travail collectif. Il est piloté par la communication et alimenté par l'ensemble de l'équipe des conseillers techniques, la Direction et la Présidence.

« L'URIOPSS et Vous » est composé de 3 grandes rubriques :

- L'Edito
- Le réseau vous représente :



informations sur les rendez-vous et actions politiques menées par l'Uriopss

- Animation Réseau : informations relatives à l'animation des adhérents à travers les commissions, matinales, journées d'études

En 2014, 7 éditions ont été publiées.



L'ouverture d'un compte twitter Le 4 décembre 2014

Pourquoi l'URIOPSS a-t-elle ouvert un compte twitter ?

- pour médiatiser les positionnements, les informations, les publications de l'URIOPSS Ile-de-France et du Réseau Uriopss-URIOPSS auprès des acteurs



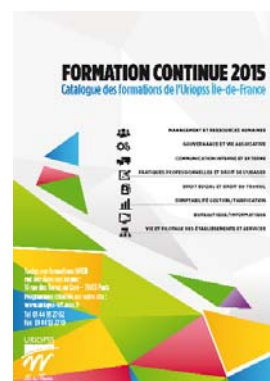
et partenaires du secteur associatif privé à but non lucratif de la santé et de la solidarité : adhérents, associations et fédérations, pouvoirs publics, acteurs institutionnels, autres acteurs de l'ESS, presse spécialisée et grand public, professionnels du secteur...

- pour optimiser sa mission de veille sur le secteur de la santé et de la solidarité
- pour faire connaître les événements qu'elle organise et les relayer à travers des live-tweets



Une nouvelle maquette pour le catalogue formation

La maquette du catalogue formation a été entièrement revue en 2015. Il a été fait appel à une graphiste professionnelle qui nous a fourni également des éléments graphiques nous permettant d'envoyer des relances formations cohérentes avec le catalogue en termes de design.



Le catalogue formation intègre par ailleurs un encart sur les prestations d'accompagnement de l'URIOPSS.

En 2015

Il est prévu pour 2015 une refonte de l'ensemble des supports de communication institutionnel de l'URIOPSS.

LE CLUB DES PARTENAIRES

L'URIOPSS Île-de-France anime depuis 2011 un Club des partenaires regroupant des organismes prestataires de services, intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire et social.

En 2015

En 2015, de nombreux contacts sont pris pour renforcer ce réseau.

Une réflexion est également menée pour dynamiser et faire vivre le club des partenaires en étant à l'écoute de nos partenaires et de nos adhérents.

Les partenaires doivent jouer un rôle déterminant, par leur soutien actif, dans la réalisation des projets au profit des associations du secteur sanitaire et sociale.

Moyennant une participation financière de 3 000 ou 5 000 €, les adhérents au Club des partenaires bénéficient de temps de rencontres privilégiés avec l'équipe de l'URIOPSS, d'une visibilité sur le site internet et d'une participation aux

différentes manifestations organisées par l'URIOPSS.

Ils apportent également leur contribution (présence et / ou matériel) lors de la journée de rentrée annuelle de l'URIOPSS, organisée pour l'ensemble de ses adhérents.

Les partenaires peuvent bénéficier du fichier des adhérents de l'URIOPSS suivant le montant de la contribution.

Le Club des partenaires représente une réelle opportunité pour ses membres qui peuvent ainsi élargir leur offre de prestations auprès des associations du secteur sanitaire et social, et qui trouvent auprès de l'URIOPSS un lieu d'information, de réflexion et d'échanges pour adapter leur offre face à de réels besoins exprimés par les associations.

En 2014, du fait des problématiques internes connues, l'URIOPSS n'a pas pu satisfaire aux dispositions prévues par la convention de partenariat. Néanmoins, un petit déjeuner « club des partenaires » organisé fin décembre 2014 a permis d'une part, de présenter Guillaume Quercy comme nouveau Directeur de l'URIOPSS Ile-de-France et d'autre part, de recenser des attentes et des pistes d'actions avec les partenaires présents :

- connaître les évolutions du secteur,
- anticiper les besoins en termes d'accompagnement,
- anticiper les projets et les besoins avec des réunions plus concrètes,

- intégrer les thématiques des partenaires dans les sessions de formation (politique d'achat, sensibilisation sur les problématiques de l'immobilier...),
- avoir une politique de diffusion, rendre visible auprès des adhérents l'action des partenaires (plaquettes, publicité...).



GLOSSAIRE

A

- ADIL : Association départementale d'information sur le logement
- AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
- AFASER : Association Des Familles Et Amis Pour L'accueil, Les Soutiens, L'éducation et la Recherche En Faveur Des Personnes handicapées Mentales
- AFTA : Association Française des Trésoriers et Responsables d'Associations
- ANAES : Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (devenue HAS)
- ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de Santé et médico-sociaux
- ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale
- AP – HP : Assistance Publique des Hôpitaux de Paris
- APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
- APF : Association des paralysés de France
- ARH : Agence Régionale de l'Hospitalisation
- ARRCO : Association des Régimes de Retraites Complémentaires
- ARS : Agence Régionale de Santé
- ASS : Action Sanitaire et Sociale
- AVVEJ : Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

B

- BDSP : Banque de Données en Santé Publique
- BOP : Budget opérationnel de programme

C

- CA : Conseil d'Administration
- CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- CCNE : Comité Consultatif National d'Éthique
- CDVA : Conseil du Développement de la Vie Associative
- CEPS : Comité Economique des Politiques de Santé
- CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- CG : Conseil Régional
- CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CISS : Collectif Inter associatif sur la Santé
- CMD : Comité Médical Départemental
- CME : Commission Médicale d'Etablissement
- CNAPE : convention nationale des associations de protection de l'Enfant (anciennement UNASEA)
- CNAV – TS : Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés
- CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- CNOSS : Comité National De l'Organisation Sanitaire Et Sociale
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- CNS : Conférence Nationale de Santé
- CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- CNUESPA : Commission Nationale Uniopss et Etablissements et Services pour Personnes Agées
- CNUESPH : Commission Nationale Uniopss et Etablissements et Services pour Personnes Handicapées
- CODERPA : Commission Départementale des Retraités et Personnes Agées
- COPIL : Comité de Pilotage
- CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CRESS : Chambre Régionale De l'Economie Sociale Et Solidaire
- CRDLA : Centre de Ressources Culture pour les Dispositifs Locaux d'Accompagnement

- CRF ou CRFP : Centre Régional de Formation Professionnelle
- CROSMs : Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Médico-Sociale
- CRS : Conférence Régionale de Santé
- CRSA : Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
- CSP : Contrat de Santé Publique
- CT : Conseiller Technique
- CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

- DAF : Direction Administrative et Financière
- DALO : Droit Au Logement Opposable
- DGAS : Direction Générale de l'Action sociale
- DGCS : Direction Générale De La Cohésion Sociale
- DGS : Direction Générale de la Santé
- DREES : Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques
- DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'hébergement Et Du Logement
- DRIJSCS : Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
- DRPJ : Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- DRTEFP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

E

- EAPN : Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- EGOS : Etats Généraux de l'Organisation de la Santé
- EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes
- EPS : Etablissement Public de Santé
- ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT)
- ESMS : établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux
- ESPIC : Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (dans le cadre de la loi HPST)
- ESS : Economie Sociale Et Solidaire

F

- FEHAP : Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs
- FHF : Fédération Hospitalière de France
- FHP : Fédération de l'Hospitalisation Privée
- FINESS : Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux
- FIR : Fond d'Intervention Régional
- FNEHAD : Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation A Domicile
- FNES : Fédération Nationale des comités d'Education pour la Santé
- FNARS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

G

- GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
- GIP : Groupement d'Intérêt Public
- GRHAF : Groupe ressources humaines associatives et formations
- GRI : Groupe Réseau Insertion
- GRSP : Groupement Régional de Santé Publique
- GT : Groupe de Travail

H

- HAD : Hospitalisation A Domicile
- HAS : Haute Autorité de Santé
- HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique
- HPST : Hôpital, patients, santé , territoire (loi HPST)

I

- IDF : Ile de France
- IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
- IME : Institut Médico-Educatif
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
- INVS : Institut National de Veille Sanitaire
- ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

L

- LFSS : Loi de Financement de la Sécurité Sociale

M

- MAS : Maison d'accueil spécialisée
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- MGP : Métropole Grand Paris
- MIPES : Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale
- MOC : Méthode Ouverte de Concertation
- MRS : Mission Régionale de Santé

O

- OPCA : Organismes paritaires collecteurs agréés
- OPEPS : Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé
- OQOS : Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins
- ORS : Observatoire Régional de Santé

P

- PHL : Prévention Hébergement Logement
- PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- PLFSS : Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale
- PNAI : Plan national d'action pour l'inclusion sociale
- PRAHI : Plan Régional d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion
- PRAPS : Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins
- PRECAM : Programme Régional Commun de l'Assurance Maladie
- PRIAC : Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
- PRSE : Plan Régional Santé Environnement
- PRSP : Plan Régional de Santé Publique
- PRST : Plan régional de Santé au Travail

R

- RNPS : Répertoire national des professionnels de santé
- RPS : Relations avec les Professionnels de Santé
- RSA : Revenu De Solidarité Active

S

- SAH : Secteur Associatif Habilité
- SAJE : Service d'Accueil de Jour Educatif
- SFSP : Société Française de Santé Publique
- SIAO : Service Intégré D'accueil Et d'Orientation (voir aussi PDAHI)
- SROS : Schéma Régional d'Organisation Sanitaire
- SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile
- SSR : Soins de Suite et de Rééducation

T

- TASS : Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale
- T2A : Tarification à l'Activité
- TIC : Technologie de l'Information et de la Communication
- TITSS : Tribunaux Interrégionaux de la Tarification Sanitaire Et Sociale

U

- UGECAM : Union pour la Gestion des Etablissements de l'Assurance Maladie
- UNCAM : Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie
- UNIFAF : Fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif
- UNIOPSS : Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
- URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

